

Assurance R.C.P.

WTW France – Département Sport Immeuble

Quai 33 - 33/34 quai de Dion Bouton

CS 70001 - 92814 PUTEAUX

Tél. 09 72 72 01 19

ffrandonnee@grassavoie.com

Contrat n° 41789295M/0002

Garantie financière

GROUPAMA - Assurance-crédit et caution

132, rue des Trois Fontanot - 92000 -NANTERRE

Tél. 33(0)149313131

Contrat n° 4000716162/0

Association GOËLE RANDO 

Adresse : 18 chemin des Corbeaux- 77230
Dammartin en Goële

Tél : 06-80-98-95-59

Mail : francis.detrail@cegetel.net

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme
de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre : IM075100382

Annexe 12

Le 06 novembre 2023

NOTICE D'INFORMATION Séjour randonnée en Gironde du 4 mai au 11 mai 2024 (7 nuitées)



Le séjour est ouvert aux adhérents de l'association Goële Rando, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2023/2024 avec assurance RC (IR minimum). Ouverture possible à d'autres licenciés FFRP titulaires d'une licence 2023/2024 avec assurance RC ou plus, ou titulaire du Pass-découverte couvrant la totalité du séjour.

Nombre de participants : 35 maximums

Dates : du 4 mai au 11 mai 2024

Mode de déplacements : voiture personnelle, covoiturage ou SNCF individuel.

Distance de Dammartin : 686 km

PROGRAMME :

Samedi 4 : départ à votre convenance et arrivée à la résidence à partir de 17 heures, début de votre séjour. Installation dans les chambres et pot de bienvenue.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de Randonnée Pédestre

64, rue du Dessus des Berges 75013 PARIS – numéro d'immatriculation : IM075100382

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La FFRandonnée est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la Randonnée Pédestre et

le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée pédestre – code APE : 9319Z

SIRET : 303 588 164 00051

Dimanche 5 : Randonnées guidées à la journée avec pique-nique pour le midi (70km A/R).

Le matin : « la lagune de la Contaut » rando de 6.7km par des sentiers aux milieux des dunes, marais et forêt avec de beaux points de vue sur l'étang et lac d'Hourtin, le plus grand lac naturel de France au milieu d'une forêt primaire.

Après-midi : une boucle de 6.8km au nord du lac d'Hourtin « Lachanau », endroit de villégiature des bordelais, vous y verrez des constructions précaires mais aussi en dur ou de belles maisons en bois.

Lundi 6 : randonnée guidée à la journée avec pique-nique le midi (26km A/R)

Rando de 14 km « sur le sentier du Mur de l'Atlantique » système extensif de fortifications côtières construit par les Allemands pendant la Seconde Guerre Mondiale, avec les restes de blockhaus encore présents.

Mardi 7 : Journée accompagnée pour découvrir Arcachon et son bassin

Le matin balade en bateau sur le bassin, découverte de l'île aux Oiseaux, ses maisons sur pilotis et les parcs ostréicoles. Repas du midi au restaurant et après visite de la ville d'hiver avec ses magnifiques villas dont certaines extravagantes...

Mercredi 8 : départ 8h pour une journée à Blaye/Bourg « terres d'estuaire » escale incontournable de la Gironde.

Nous traverserons l'estuaire par le bac pour visiter le matin la Citadelle de Blaye, un des sites majeurs de Vauban. Un guide conférencier vous mènera à travers les souterrains et les remparts et vous comprendrez l'importance stratégique de cette place forte d'où vous pourrez admirer un magnifique panorama sur le plus vaste estuaire d'Europe.

L'après-midi balade sur la « route de la « Corniche fleurie », appelée ainsi pour sa végétation luxuriante. Entre Blaye et Bourg cette route touristique de 8 km longe l'estuaire tantôt au pied tantôt au sommet de la falaise. Tout au long de cette route vous pourrez voir de nombreuses maisons troglodytiques des 15^{ème} et 17^{ème} siècles nichées dans les falaises, de belles maisons construites par les anciens marins au long cours, des villages typiques de pêcheurs avec leurs cabanes sur pilotis et leurs carrelets. Ce circuit est aménagé et ponctué de panneaux explicatifs nommés « fenêtres sur l'estuaire » qui vous renseigneront sur le mascaret, les îles, les poissons, les épaves. Plusieurs jolis petits villages jalonnent cette route comme le village de Plassac où vous pourrez voir les vestiges d'un site gallo-romain. Chaque véhicule pourra s'arrêter à son gré pour admirer toutes ces curiosités et ces magnifiques paysages

Jeudi 9 : matinée libre ou petite balade autour du village vacances

Après midi départ à 13h en direction de Bordeaux (120 km A/R) Une visite guidée par le club sur un parcours de 5 km en centre-ville vous fera découvrir cette belle ville, son riche patrimoine, ses sites et monuments incontournables.

Vendredi 10 : randonnée à la journée avec pique-nique le midi, «la boucle des payots » rando de 12 km au départ de Vendayes-Montalivet, découverte des alentours et des marais de la Perge.

Samedi 11 : départ après le petit déjeuner et avant 10h. Fin de votre séjour.

Ce programme a été établi selon les données actuelles en notre possession, mais il faut savoir que le programme prévu pourra être modifié par l'organisateur ou par les guides en fonction des conditions météorologiques ou toutes autres raisons.

Pas de difficultés particulières sur les randonnées programmées, elles restent accessibles à tous ceux qui marchent régulièrement.

HEBERGEMENT

Nom : Village Vacances VTF « la Forestière » route du Lion

CP :33680 VILLE : Lacanau

Séjour en pension complète en chambre de 2 (double ou twin) avec sanitaires.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de Randonnée Pédestre

64, rue du Dessus des Berges 75013 PARIS – numéro d'immatriculation : IM075100382

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La FFRandonnée est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la Randonnée Pédestre et

le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée pédestre – code APE : 9319Z

SIRET : 303 588 164 00051

COUT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à **580 €** par personne, en pension complète.

Ce prix comprend :

- La pension complète du dîner du 1^{er} jour au petit déjeuner du jour du départ. Boissons à table et café seulement après le déjeuner. En chambre de 2.
- apéritif de bienvenue
- les piques niques prévus au programme
- les draps, serviettes de toilettes fournis
- les prestations prévues au programme ; guides et visite prévue au programme
- les taxes de séjour
- **assurance multirisque comprise**+ extension Covid de l'hébergeur (décision prise en Conseil d'Administration)
- les contributions financières EIT.

Ne sont pas compris :

- Les frais de covoiturage
 - le billet pour le bac
 - les pourboires
 - les assurances facultatives individuelles proposées par l'assureur de la FFRP.
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans « ce prix comprend ».

INSCRIPTIONS

Les pré-inscriptions sont ouvertes dès maintenant auprès de Denise Vancaemelbeke.

Cette pré-inscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 100 € (chèque à l'ordre de Goële Rando). Date limite des pré-inscriptions le 30 novembre 2023.

Ensuite le Club proposera aux pré-inscrits un bulletin d'Inscription. Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce bulletin sous 8 jours. Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

En cas d'annulation avant l'inscription définitive, le remboursement de la préinscription sera effectué par le Club.

ASSURANCES FACULTATIVES

Vous aurez la possibilité de souscrire lors de l'inscription définitive aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances qui sera joint à notre envoi (si nécessaire se renseigner auprès de l'organisateur).

PAIEMENTS

Acompte de 100 € à la pré-inscription (encaissé en avril).

Solde du séjour 480 € (possibilité de faire 4 chèques de 120 € encaissés en janvier, février, mars et avril 2024).

Eventuellement, primes d'assurances individuelles facultatives à régler **impérativement** lors de l'inscription.

A noter, les primes des assurances souscrites et la contribution EIT seront systématiquement dues.

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de Goële Rando

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de Randonnée Pédestre

64, rue du Dessus des Berges 75013 PARIS – numéro d'immatriculation : IM075100382

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La FFRandonnée est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la Randonnée Pédestre et

le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée pédestre – code APE : 9319Z

SIRET : 303 588 164 00051

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

Les participants sont invités à se regrouper par affinité pour viser à constituer des équipages de 3 à 4 personnes par véhicule, co voiturage en respectant les règles sanitaires en vigueur.
Chaque équipage constitué gèrera la contribution de chacun aux frais de déplacement (trajet A/R et déplacements sur place)

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION.

Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes, à partir de la signature du contrat.

Annulation plus de 76 jours avant l'arrivée : 15% montant de l'acompte

Entre 75 et 30 jours avant l'arrivée : 30% du montant du séjour.

Entre 29 et 15 jours avant l'arrivée : 50% du montant du séjour

Moins de 15 jours avant l'arrivée : 100% du montant du séjour.

RECOMMANDATIONS

Respecter les règles sanitaires qui seraient en vigueur à la date du séjour.

Ne pas oublier votre licence, votre carte vitale ...

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée, en participant de façon régulière aux randonnées proposées par le club afin d'apprécier pleinement ce séjour (surtout les semaines précédant le séjour).

De plus, lors d'un séjour vous êtes en groupe et devez en suivre les règles, notamment nous vous demandons de respecter, les guides, le groupe et le responsable, afin que tout se passe pour le mieux. Une réunion des participants pourra être organisée avant le séjour si nécessaire.

Cordialement,

La Responsable

PJ: Annexe 12bis : Conditions Générales de Vente - Articles R211.3 à R211.11 du Code du tourisme et notice sur les assurances

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de Randonnée Pédestre

64, rue du Dessus des Berges 75013 PARIS – numéro d'immatriculation : IM075100382

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La FFRandonnée est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la Randonnée Pédestre et

le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée pédestre – code APE : 9319Z

SIRET : 303 588 164 00051